

■ JANZÉ

## 17 lots à vendre au hameau des Forges



De gauche à droite : Hubert Paris, maire, Jean-Pierre Martin, adjoint à l'urbanisme, et Emilie Berhelot, chargée de l'urbanisme à la Ville de Janzé

Dans la continuité des différents aménagements du secteur du hameau des Forges, à proximité de la gendarmerie, un nouveau lotissement communal a vu le jour.

« Le quartier des Forges a un emplacement stratégique, en entrée de ville, le long de la route départementale 411 qui relie la ZA du Bois de Teillay au centre-ville. Il est essentiel de valoriser ce secteur », souligne Jean-Pierre Martin, adjoint à l'urbanisme.

Le lotissement communal comprend 17 lots individuels libres de constructeur allant de 282 m<sup>2</sup> à 475 m<sup>2</sup> ainsi qu'un lot pour un collectif Néotoa de huit logements et un second réservé pour quatre maisons R + 1 en bande, soit douze logements.

Une route à double sens permet de desservir les différentes parcelles. « Un soin particulier a été apporté au traitement paysager avec un espace vert aménagé au Sud-Est. Pour

favoriser les déplacements doux, cheminements piétons et piste cyclable seront réalisés le long des lotissements Les Forges 2 et 3 », précise Hubert Paris, maire.

Pour chaque parcelle, deux places de stationnement sont prévues dont une adaptée aux personnes à mobilité réduite.

Des stationnements visiteurs viennent compléter les aménagements. Le prix de vente des terrains est compris entre 85 € et 115 € HT le m<sup>2</sup>.

La commercialisation des terrains a débuté jeudi 28 février. Six lots sont réservés aux primo-accédants éligibles à une aide de 5 000 € de Roche-aux-Fées Communauté.

Pour se porter acquéreur d'un terrain, les investisseurs sont invités à se rapprocher du service urbanisme de la ville.

■ PRATIQUE

Renseignements  
au 02 99 47 38 25  
ou [urbanisme@janze.fr](mailto:urbanisme@janze.fr).